

## COMITE TECHNIQUE LOCAL 28 JUIN 2013

### Ordre du jour :

- *Fin de la sectorisation des EDRA,*
- *Réorganisation du réseau des Trésoreries,*
- *Modifications des horaires d'ouverture des Trésoreries,*
- *Déploiement de RSP MEDOC*
- *Questions diverses :*

### **Fin de la sectorisation des EDRA :**

La Direction proposait, lors de ce CTL, de mettre un terme au zonage géographique des affectations des EDRA dans le Finistère, en s'appuyant sur le cadrage national de 2007 qui avait décidé de leurs affectations au niveau départemental.

Par la même occasion, l'Administration a indiqué qu'elle souhaitait développer la mobilité des EDRA entre les services.

Le dispositif avait vocation à s'appliquer aux agents nouvellement affectés par le prochain mouvement national du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

**FO DGFIP** a souligné que ce changement de règles intervenait peu de temps avant le mouvement national et que les 5 EDRA mutés au 1<sup>er</sup> septembre prochain ont effectué leurs demandes en tenant compte de l'ancien zonage propre au Finistère.

Pour **FO DGFIP**, la question de l'harmonisation des équipes de renforts sur les deux filières (EDRA/EMR) n'est pas réglée et il serait souhaitable d'attendre les arbitrages nationaux sur le sujet.

Pour **FO DGFIP**, la question centrale est bien de définir les futures résidences administratives des EDRA et d'en évaluer les incidences en terme d'indemnisation.

En réponse à la demande d'ajournement de ce point par les organisations syndicales, la Directrice a fait une proposition de zonage Nord/Sud avec des résidences limitrophes (Châteaulin, Carhaix) susceptibles d'être couvertes par les équipes des deux secteurs géographiques.

Une fiche de proposition de zonage EDRA Nord/Sud sera présentée lors du CTL reconvoqué le 9 juillet prochain.

### **Réorganisation du réseau des Trésoreries :**

Comme annoncé le 4 juin dernier, la Directrice a soumis au CTL son projet de fermer plusieurs Trésoreries de proximité.

Les arguments de l'Administration sont connus : Service public qui va se dégrader dans l'avenir, organisation du travail difficile actuellement, mieux répondre aux enjeux de demain...

**FO DGFIP29** a rappelé que la politique de destructions d'emplois menée depuis 10 ans a conduit les services à se retrouver dans des situations de tensions et que la responsabilité en incombe aux seules décisions politiques relayées par la technostructure de nos ministères.

Alors que **2564** emplois sont sur la sellette en 2014 dans les Directions de Bercy, l'argument de consolidation présenté par l'Administration pour ces fusions de postes ne tient pas.

La Directrice veut aller vite sur ces projets car le calendrier électoral du premier trimestre 2014 est peu favorable à des réductions de services publics locaux.

Les élus du canton de Plouigneau et la population s'étaient mobilisés lors d'une manifestation le 26 juin dernier, mobilisation à laquelle les représentants **FO DGFIP29** ont participé activement.

L'ensemble des organisations syndicales ont voté contre les projets de fermetures des Trésoreries de Plouescat, Pont Aven, Plouigneau.

Si le Ministre devait donner son accord, nous avons rappelé à l'Administration la nécessité de mener un accompagnement individualisé des agents concernés par les restructurations. Nous avons demandé aussi la tenue de CAP locales dans la mesure où les affectations des agents seraient modifiées.

### **Modifications des horaires d'ouverture des Trésoreries :**

La Direction a décidé d'amplifier le dispositif de fermeture au public pour 7 Trésoreries sur les 11 ayant adopté ce système depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

L'autorisation de ne pas assurer la permanence téléphonique pendant les jours ou demi-journées de fermeture a été aussi acté.

Officiellement, les demandes de fermetures supplémentaires ont été spontanées, d'après nos informations, la Direction n'a pas conservé toute sa neutralité sur le sujet...

Comme indiqué le 4 juin dernier, ces fermetures ponctuelles organisent le sevrage progressif du besoin de services publics et préparent le terrain pour des restructurations futures.

**FO DGFIP29** ainsi que les autres organisations ont refusé de participer au vote sur ces modifications d'horaires dans les Trésoreries.

### **Déploiement de RSP MEDOC :**

Le 4 juin dernier, nous avons demandé que le déploiement de RSP-MEDOC soit évoqué lors du prochain CTL. En effet le basculement vers RSP-MEDOC de la DDR3 est pour l'instant limité au PRS et aux SIP-SIE de Douarnenez, Carhaix, Châteaulin, Quimperlé. Le basculement vers les grands SIP, initialement prévu au 1<sup>er</sup> juillet 2013, devrait être fait à l'automne, selon la Direction. Celui des Trésorerie mixtes est différé car seuls, deux départements expérimentateurs seraient concernés au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013. Les Trésoreries SPL devraient en revanche rester sous DDR3.

L'Administration reconnaît les difficultés de la première vague de déploiement. Le nouvel applicatif nécessite la production de pièces comptables « papier » alors que la DDR3 offrait une dématérialisation.

Pour **FO DGFIP** ce lancement précipité est à l'image de la plupart des applications déployées par le passé ayant généré bon nombre de dysfonctionnements voire de retours en arrière occasionnant de sévères difficultés pour les services et leurs agents.

Nous avons également émis des réserves quant au déploiement dans les grands SIP, à l'automne 2013, à une période où les échéances d'impôts génèrent le plus d'opérations comptables.

Affaire à suivre donc...

### **Questions Diverses :**

#### **Point sur la campagne d'évaluation:**

Compte tenu du retard pris dans le déroulement de la campagne d'évaluation, l'Administration a fait un point en rappelant le dispositif du recours hiérarchique et celui de la saisie éventuelle de la CAP locale. Rappelons qu'à compter de la notification des réductions/majorations, les agents ont 8 jours pour signer et 15 jours à compter de cette signature pour exercer leur recours auprès de l'autorité hiérarchique.

En cette période de début d'été, le problème se pose notamment pour les agents déjà partis en congés et qui n'ont pas pu prendre connaissance de leur notification d'évaluation. La Direction a indiqué qu'elle attendra le retour de ces agents pour faire démarrer les délais pour exercer le recours hiérarchique. Elle se dit prête à examiner les situations, au cas par cas, si besoin. La date de la CAP locale devant statuer sur les recours est prévue le 20 septembre 2013.

Nos représentants **FO DGFIP29** sont à votre disposition pour tous renseignements et/ou aides sur ces questions.

De manière générale, nous avons dénoncé le caractère surchargé du calendrier des réunions institutionnelles avec la tenue de CAP locales à la mi-juillet (10 et 11 juillet) voire plus tardivement (16 juillet). La décision de court-circuiter les CAP locales sur la préparation des tableaux d'avancement aux changements de grades illustre cette problématique et au-delà nous conforte dans l'idée que l'Administration pourrait continuer de réduire le rôle des CAP locales.

Pour la meilleure transparence sur ce sujet des tableaux d'avancement, **FO DGFIP29** et la CGT29 ont pris une position commune pour demander la tenue de ces CAP locales.

**Les représentants FO DGFIP29 au Comité technique local : Patrick VELIN (SIP Quimper Ouest) ; Thierry ROLLAND (Trésorerie de Carhaix) ; Erick GUERRY (Permanent FO DGFIP29).**